



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Direction des Études

Point soumis pour vote à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

N°2025-001

Séance du 28 mars 2025

Présidente : Anne DAGUET-GAGEY

Vice-Présidente : Isabelle CABY

Approbation du procès-verbal de la CFVU du 06 décembre 2024

Condition d'acquisition du vote : majorité des membres présents ou représentés

Nombre de membres en exercice : 40

Nombre de membres présents : 24

Nombre de membres représentés : 9

Nombre de vote pour : 33

Nombre de vote contre : 0

Nombre d'abstention : 0

Mme la Présidente soumet au vote le procès-verbal de Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 06 décembre 2024, qui est adopté à l'unanimité.

Fait à Arras, le 28 mars 2025

La Présidente

Anne DAGUET-GAGEY



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

PROCES VERBAL **de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire** **du 06 décembre 2024**

Présidente

Anne DAGUET-GAGEY

Vice-Présidente de la CFVU

Isabelle CABY

MEMBRES PRESENTS ou REPRESENTES

Représentants des Professeurs et Personnels Assimilés

Didier DEFER, Nicolas PENIN, Alain PROVOST (pp), Adlane SAYEDE (pp), Evelyne THOIZET, Laurence TILLOY, Gabriel VELU, Sarah VOINIER (pp)

Représentants des autres personnels enseignants

Marie-Hélène CHAMBRIER (pp), Jocelyne COUTTE (pp), Marc DUTOIT, Françoise HEULOT-PETIT, Maxence MIERA, Romain WALLON (pp), Frédéric WYRWALSKI

Représentants des BIATSS

Magali LESAGE, Amandine RYCKEWAERT

Représentants des Usagers

Amandine CAUDRELIER (pp), Emilie DEHAY (pp), Sophie DUBOIS, Julien HURTEBIZE, Sara IAPPAROVA, Baptiste LEBACRE, Anaïs HERLANGE, Flavie RICHARD (pp), Enzo TAVERNESE (pp), Axel THULLIEZ, Gauthier TRILLAT

Personnalités extérieures

Représentante du Conseil Régional : Mabrouka DHIFALLAH

Membres de droit avec voix consultative

Bertrand MAZURE, Sylvie COUPLEUX, Ahmed EL KALADI, Valérie MUTELET, Pascal DEPREZ, Fabien CAQUERET, Laurence DELOFFRE, Ludovic DENIAU, Anne-Laure HOJNATZKI, Corinne LEBLOND, Martine LAVAUD, Bertrand MAZURE, Marie-Pierre PARENTON, Fanny VASSEUR-LAMBRY, Laurent ZALEWSKI

Membres invités :

Sonia BARBO, Sandrine FALHAUT, Coraline PAVY, Guillaume COUSIN, Charles BAUJON

Membres excusés :

Jérôme LEFEBVRE, Nicolas BLONDEL, Marie-Hélène GARCIA

La présidente salue les membres de la CFVU nouvellement nommés et les remercie pour l'intérêt qu'ils portent à la vie de l'établissement au travers de leur mandat. Elle précise que le Conseil d'administration, réuni le matin même, a élu les vice-présidents. La CFVU va quant à elle procéder à la désignation des personnalités extérieures.

Un tour de table de présentation des nouveaux membres est effectué.

I/ GOUVERNANCE

1) Désignation des personnalités extérieures

La présidente rappelle que, conformément à l'article 17 des statuts de l'université, la CFVU est composée de personnalités extérieures désignées par la CFVU : un(e) représentant(e) d'un établissement d'enseignement secondaire et deux personnalités désignées à titre personnel, l'une représentant le monde socio-culturel et la seconde représentant le monde socio-économique.

La présidente cède la parole à Isabelle Caby, Vice-présidente CFVU. Cette dernière propose aux membres de la CFVU de désigner :

- **le lycée Jean-Baptiste COROT de Douai** comme établissement d'enseignement supérieur, qui sera représenté par son proviseur Dominique Radziejka ;
- **Gilbert LANGLOIS, Directeur de Tandem scène nationale**, en qualité de personnalité du monde socio-culturel ;
- **Julie JOUAULT de la société Worldline Global**, en qualité de représentant du monde socio-économique. Julie Jouault est par ailleurs diplômée d'un Master en informatique de l'université d'Artois.

Les membres de la CFVU désignent unanimement les personnalités extérieures de la CFVU.

2) Désignation des représentants de la CFVU à la commission CVEC

Isabelle Caby indique que la commission CVEC est composée de membres désignés par et parmi les membres de la CFVU : deux enseignants, deux représentants des personnels BITASS et deux représentants des usagers. Elle propose les membres suivants :

- en qualité de représentants des enseignants : **Gabriel VELU** et **Françoise HEULOT-PETIT** ;
- en qualité de représentants du personnel BIATSS : **Magali LESAGE** et **Jérôme LEFEBVRE** ;
- en qualité de représentants étudiants : **Sarah IAPPAROVA** (inscrite en master 2 Génie civil) et **Arthur NOLLET** (inscrit en L3 LLCER Espagnol). Isabelle Caby signale toutefois que Axel THULLIEZ, inscrit en Master 1 Génie civil, avait également manifesté son intérêt de participer à la commission CVEC. La proposition a été faite de manière à respecter la parité ainsi que la représentation des différents domaines et de cursus (licence/master).

Soumise au vote, la proposition des représentants de la CFVU à la commission CVEC est adoptée à l'unanimité.

3) Désignation des représentants de la Commission Engagement Vie Étudiante

La commission Engagement Vie Étudiante se compose d'étudiants élus au Conseil d'Administration et à la Commission Formation Vie Universitaire. Isabelle Caby informe les membres de la CFVU que **Charles BAUJON (inscrit en L2 informatique) élu au CA**, et **Sarah IAPPAROVA (inscrite en M2 Génie Civil) élue à la CFVU**, ont proposé leur candidature pour siéger à la Commission Engagement Vie Étudiante (EVE).

Les membres de la CFVU adoptent à l'unanimité ces deux propositions.

4) Désignation de représentants au Service Santé Étudiante

Isabelle Caby rappelle que la CFVU doit désigner parmi ses membres deux représentants du personnel enseignant, deux représentants du personnels BITASS et deux représentants des étudiants pour siéger au conseil du Service de Santé Étudiante (SSE) en formation restreinte. Elle propose :

- en qualité de représentants du personnel enseignant : **Laurence TILLOY** et **Alain PROVOST** ;
- en qualité de représentants du personnel BIATSS : **Sylvie BRODEL** et **Amandine RYCKEWAERT** ;
- en qualité de représentants des étudiants : **Julien HURTEBIZE** (inscrit en BUT2 Réseaux et Télécommunications) et **Émilie DEHAY** (inscrite en M1 Nutrition et Sciences des aliments).

Les représentants de la CFVU au Service de Santé Étudiante en formation restreinte sont désignés unanimement par les membres de la CFVU.

Isabelle Caby remercie toutes ces personnes pour leur engagement.

II/ FORMATIONS

1) Parcoursup 2025-2026 : capacités d'accueil, attendus locaux, critères généraux, éléments pris en compte

Isabelle Caby remercie les directeurs de composantes pour les remontées des attendus locaux, des capacités d'accueil Parcoursup (CAL) et des capacités d'accueil globales.

Un calendrier est présenté aux membres de la CFVU. Anne-Laure Hojnatzki explique que ce calendrier retrace à la fois les actions qui doivent être menées par l'université et par les candidats.

- Pour l'université : actuellement, l'université paramètre son offre de formations sur la plateforme Parcoursup. Pour ce faire, la direction des études, et plus particulièrement Claude Flament, travaille en lien avec les composantes pour déterminer les critères généraux, les attendus locaux et les capacités d'accueil. Ce sont ces éléments qui sont soumis au vote de la CFVU. A partir de début avril et jusqu'au 21 mai, les commissions d'examen des vœux procèdent aux classements. Dans le même temps, une réflexion est menée entre la direction des études et les composantes sur les données d'appel qui doivent être saisies au plus tard le 06 mai. Du 11 juin au 11 septembre, se déroule la phase complémentaire durant laquelle les Commissions d'Examens des Vœux examinent à nouveau les candidatures. Elles disposent d'un délai de 8 jours, hors interruption estivale, pour répondre aux candidats.
- Pour les candidats : du 15 janvier au 13 mars, les lycéens ou les étudiants en réorientation formulent leurs vœux sur la plateforme. Ils ont ensuite jusqu'au 02 avril pour confirmer définitivement ces vœux. Dès le 02 juin, ils reçoivent les propositions des établissements : ils doivent y répondre entre le 02 et 05 juin. Puis ils disposent ensuite d'un délai de réponse à J+1, pour les propositions faites à partir du 05 juin. A partir du 06 juin, les candidats doivent classer définitivement leurs vœux restés en attente. La phase complémentaire débute le 11 juin, de manière concomitante avec la phase principale, ce qui permet aux candidats qui n'ont pas reçu de propositions de formuler de nouveaux vœux.

Isabelle Caby fait remarquer que si la capacité globale de l'établissement reste la même pour 2025-2026, à savoir 3923 places, il y a toutefois quelques variations, notamment en licence de droit pour laquelle une redistribution est proposée entre le parcours classique et le parcours science politique : la capacité du premier diminue, passant de 440 à 435 étudiants, alors que la capacité du second

parcours (science politique) augmente de 30 à 35. La licence de droit propose en outre une capacité de 24 étudiants pour accueillir les élèves de CPGE Droit-économie du lycée Corot inscrits en double diplôme. Isabelle Caby signale ensuite quelques mises à jour des attendus spécifiques notamment en licence Lettre-Histoire-Droit et dans les BUT de l'IUT de Béthune. De même, des ajustements des éléments pris en compte sont proposés en Licence Sciences Pour l'Ingénieur.

Isabelle Caby indique enfin qu'un Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) est proposé depuis la rentrée de septembre. Il s'agit d'une formation ouverte à l'UFR des Sciences de l'Université d'Artois, en partenariat avec l'UPJV, qui accueille 32 étudiants. Ces derniers sont soumis aux règles de classement général du PASS de l'UPJV et sont inscrits à titre principal à l'UPJV. Anne-Laure Hojnatzki précise que cette formation est mentionnée pour information et n'est pas soumise au vote.

Le document Parcoursup 2025-2026 : capacités d'accueil, attendus locaux, critères généraux, éléments pris en compte est adopté à l'unanimité.

2) Recrutement Mon Master 2025-2026 : capacités d'accueil, modalités de recrutement, critères généraux et composition des commissions

Isabelle Caby définit tout d'abord les notions de Capacité d'Accueil Limitée (CAL) et Capacité Offerte Limitée (COL) car contrairement à Parcoursup, la CAL de Mon Master est la capacité globale de la formation, à savoir les candidats + les doublants + les extracommunautaires. La COL représente quant à elle uniquement le nombre de place ouvertes sur la plateforme Mon Master.

Isabelle Caby souligne les points suivants :

- le master LEA, initialement présenté en deux parcours « Langues et Management Interculturel : Chine-Europe et Langues » et « Langues et Management Interculturel : Europe-Amériques », sera découpé plus finement encore. Ce sont 4 formations candidatables qui seront ouvertes sur Mon Master pour 2025-2026, pour une COL totale identique (24 places) mais divisée en quatre au lieu de 2 : anglais/allemand, anglais/chinois, anglais/espagnol et anglais/FLE.
- le Master Art de la Scène et du Spectacle Vivant : des critères généraux et des modalités de recrutement ont été ajoutées.
- le master Justice, Procès et Procédures propose d'augmenter la COL de 15 à 20. La CAL reste inchangée.
- le master Gestion de production, logistique, achats (GPLA) parcours Ingénierie de la chaîne logistique propose une mise à jour des attendus, des modalités d'examen et de la composition de la commission de recrutement.
- le master Génie industriel parcours Conception méthodes innovation, proposé à la fois en formation en alternance (FA) et en formation initiale (FI), voit évoluer ses COL. Si la COL globale demeure 23, la distribution entre la COL FI et la COL FA change : la COL FI passe de 7 à 11 tandis que la COL FA diminue de 15 à 12. Le master subit également quelques modifications dans la composition de la commission de recrutement.
- le master Génie civil : les diplômes conseillés sont mis à jour en intégrant des BUT, et les attendus sont modifiés.
- les masters Electronique, énergie électrique, automatique (EEEA) et Informatique intègrent également des BUT dans les diplômes conseillés, ajustent leurs attendus, modalités d'examen et composition de la commission de recrutement
- le master Chimie est un master en Y. Le recrutement se fait néanmoins sur 3 formations candidatables dès le M1. Les COL proposées sont : 12 places pour le parcours Chimie, Analyse, Instrumentation et Industrie (parcours ouvert à l'université d'Artois), 3 places pour le parcours

Ingénierie Polymères et Matériaux pour l'Environnement Spécialité Matériaux Inorganiques pour l'Energie et l'Environnement et 2 places pour le parcours Chimie Bio-Organique. Ces deux derniers parcours sont dispensés à l'université de Lille et il s'agit du nombre de places réservées pour les étudiants de l'Université d'Artois. La CAL à la mention ne change pas.

- le master STAPS : les modalités d'examen sont modifiées, ainsi que la composition de la commission de recrutement. Une mise à jour des diplômes conseillés est également proposée pour le parcours Prévention, Rééducation, Santé
- pour le master MEEF 2nd degré : les CAL et les COL proposées par l'INSPé demeurent identiques à l'exception du master Hôtellerie- restauration, dont la COL augmente de 50 à 60 étudiants.

En réponse à une question de Bertrand Mazure sur l'impact de l'augmentation des COL, Anne-Laure Hojnatzki précise que cette dernière ne génère pas d'augmentation du nombre de groupes. La donnée qui doit demeurer invariable est celle de la CAL.

Soumis au vote, les capacités d'accueil, modalités de recrutement, critères généraux et composition des commissions pour le recrutement Mon Master 2025-2026 sont approuvés à l'unanimité.

3) Dossier d'agrément pour la formation à destination des élus locaux auprès du Conseil National de la Formation des Elus Locaux (CNFEL)

Sonia Barbo informe les membres de la CFVU qu'un dossier d'agrément pour pouvoir proposer des formations à destination des élus locaux sera déposé en préfecture début janvier. L'agrément du Ministère en charge des collectivités territoriales est en effet indispensable pour permettre aux élus qui suivront la formation de bénéficier de fonds spécifiques, du DIF élus ou de financements via des collectivités. Outre les thématiques fondamentales requises dans le cadre de la formation des élus, telles que les fondamentaux du mandat, les politiques publiques et actions locales, le développement et l'aménagement du territoire, la transition écologique, la communication, les finances, la fiscalité, le budget, la comptabilité, le management et les ressources humaines, un questionnaire a été diffusé auprès des élus du territoire pour recenser leurs besoins en formation. Les formations se tiendront sur une demi-journée voire une journée maximum avec des tarifs associés.

La Présidente précise que ces formations pourront également intéresser les personnels de l'université d'Artois.

Valérie Mutelet fait remarquer qu'il y a beaucoup d'enseignements en droit dans cette formation à destination des élus et qu'il serait en conséquence pertinent de faire intervenir des juristes.

Soumis au vote, le dossier d'agrément pour la formation à destination des élus locaux auprès du Conseil National de la Formation des Elus Locaux est approuvé à l'unanimité.

III/ FORMATIONS-VIE ETUDIANTE

1) Programmation des actions 2025 financées par la Contribution de Vie Étudiante et de Campus

Sylvie Coupleux explique que la présentation porte à la fois sur les projets et sur le budget prévisionnel pour 2025. Elle remercie Isabelle Caby pour la qualité de la passation des dossiers et la préparation de la programmation des actions CVEC.

Sylvie Coupleux rappelle que la Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC) est collectée par

les CROUS qui en distribuent environ 70% aux établissements pour financer la médecine préventive, des actions sociales à destination des étudiants et des projets d'associations étudiantes.

Sandrine Flahaut présente le budget prévisionnel estimé à 804 000€ et calculé sur la base d'un reversement de 67€/ étudiant et ce pour 12 000 étudiants. La répartition du budget est envisagée de la manière suivante :

- FSDIE soutien aux initiatives étudiantes : 45 000 €
- FSDIE aides sociales (remboursement, exonération) : 12 000 €
- FSDIE aides exceptionnelles : 35 000 €
- Prévention et promotion de la santé : 52 249€
- Appel à projets thématiques : 518 843€
- Infirmière pour les 6 IFSI du territoire : 34 570 €
- RP n°12 (réfèrent engagement vie étudiante) : 5 093 €
- Part non fléchée rétrocédée aux 6 IFSI du territoire : 80 000€
- Investissement pluriannuel (Vie étudiante – aménagement des espaces) : cette dernière ligne représente le delta entre le consommé et le reversement définitif de la CVEC 2025 par le CROUS, qui ne sera connu qu'en juillet.

Sandrine Flahaut précise que la ligne de dépenses la plus importante, qui s'élève à 518 843€, est consacrée aux projets thématiques et laisse la parole à Sylvie Coupleux pour les présenter.

Sylvie Coupleux rappelle que ces projets ont été soumis en pré-Commission CVEC le 4 novembre et en Commission CVEC le 18 novembre 2024. Elle rappelle également que les projets sont déposés selon des axes définis, au nombre de quatre : la santé, le sport, la culture et l'accueil/bien-être. Il existe en outre deux types de projets pour chaque axe, les projets reconduits et les nouveaux projets. Sylvie Coupleux souligne que la part la plus importante du budget est dédiée à l'accueil et au bien-être. Elle représente 39% de la ligne consacrée aux projets, soit 203 127€.

- Sylvie Coupleux revient tout d'abord sur les projets reconduits et les présente par axe.

Pour l'axe Santé, les projets sont portés exclusivement par le Service Santé Étudiante (SSE). Elle cite par exemple le projet « Formation PSC1 », ouvert à l'ensemble des étudiants de l'université d'Artois et qui permet la délivrance d'un certificat.

Pour l'axe Sport, les projets sont portés par le SUAPS et l'UFR STAPS. Il s'agit principalement de projets anciens qui fonctionnent sur tous les pôles de l'université.

L'axe Culture porte des projets qui émanent plutôt des composantes ; par exemple, le projet de l'UFR de Droit « Mieux vivre ses études à l'UFR de Douai » avec le concours d'éloquence ou encore l'aménagement d'espaces.

Pour le dernier axe Accueil et bien-être, beaucoup de projets sont reconduits, c'est pourquoi le financement accordé est plus important (147 703 €). Ces projets sont portés essentiellement par le Service Vie Étudiante. Des projets d'autres services méritent d'être relevés, tels que celui de CAP Avenir « Journées d'intégration « J'suis à la fac » », proposant des activités, des animations sur chacun des pôles pour l'accueil des primo-entrants et des étudiants internationaux ; ou encore « Les assises de la vie étudiante » qui sont un temps d'échanges sur la vie étudiante. Sylvie Coupleux souligne aussi l'investissement des composantes qui proposent de nombreux projets sur cet axe. Par exemple, la « Journée de cohésion – pour la licence Géographie ».

- Sandrine Flahaut présente, par axe, les nouveaux projets. Ce sont 17 nouveaux projets pour un budget de 140 940€.

Pour l'axe santé : le SSE propose le projet « La réalité virtuelle pour réduire l'anxiété chez les étudiants », qui consiste à mettre en place des séances de réalité virtuelle avec casque. Ce projet,

d'un montant de 19 025€ est déployé sur l'ensemble des pôles.

Trois projets sont présentés dans le cadre de l'axe sport, tous portés par l'ASUA. Le premier, « Les étudiants font du ski », offre aux étudiants la possibilité de participer à une sortie à Ice Mountain (Belgique) pour découvrir la pratique du ski. Des bus partiront de tous les pôles, pas aux mêmes dates. Ce projet touche 300 étudiants environ pour un coût de 19 854 €. Le second projet, « Soutien à la pratique sportive universitaire », permettra de financer l'achat de 1100 licences sportives universitaires à 25 € chacune (27 500€ au total). Le troisième projet, « ASUA COMCOM, ASUA » va permettre de doter les étudiants qui participent aux compétitions sportives d'un équipement aux couleurs de l'ASUA. Cette initiative, d'un montant de 16 160€, a pour objectif de rendre visible l'association sur les podiums nationaux et internationaux.

Sur l'axe culture, trois projets ont été déposés. Le premier, « Parcours spectateurs : Danse / Arts du cirque », d'un montant de 478,32€, est proposé par l'UFR STAPS pour permettre à une trentaine d'étudiants d'assister à un spectacle de danse ou d'arts du cirque afin de travailler leur esprit critique. Les deux autres projets sont portés par les IUT. Le projet « Artois dessin », d'un montant de 1 500€, est porté par des étudiants de l'IUT de Béthune. Il a pour objectif de proposer à un groupe de 12 étudiants des cours de dessin 2 fois par mois. Le projet « Développement des relations internationales » est quant à lui porté par l'IUT de Lens. Il s'agit d'inciter les étudiants à envisager une mobilité en valorisant l'accueil des étudiants internationaux. Le coût est estimé à 1 000€.

Dix projets sont proposés pour l'axe accueil, bien être. Le 1^{er}, d'un montant de 9 500€, présenté par l'IUT de Lens, consiste à organiser des journées d'intégration pour les quatre départements. Le deuxième projet « Une couverture s'il vous Plaid ! » (828,73€) vise à doter de plaids les étudiants qui fréquentent la bibliothèque universitaire de Liévin pour leur moment de lecture. Le troisième projet « Mugothèque » est également un projet déposé par le Service Commun de la Documentation (SCD) de Liévin : il s'agit d'utiliser des mugs en porcelaine à la machine à café (422,23€). Le quatrième projet de l'axe accueil, bien être « Échecs Artois » est encore porté par le SCD, bibliothèque de Béthune cette fois. Il vise l'acquisition de 25 échiquiers pour un montant de 3 798,87€. Les trois projets suivants touchent aux thématiques des violences sexuelles et sexistes et de l'égalité Femme/Homme avec l'organisation d'un atelier d'autodéfense féminin pour une centaine d'étudiantes (617€), l'organisation d'une formation sur le consentement et les luttes contre les violences sexistes et sexuelles (2 924,50€ pour environ 370 étudiants), ou encore la sensibilisation à l'égalité entre les genres (7 000€). Ces projets sont déployés sur tous les pôles de l'université. Le huitième projet est porté par l'IUT de Béthune. Il s'agit de proposer des bons d'achats aux étudiants pour qu'ils puissent se fournir en fruits et légumes dans une ferme proche de l'IUT. 4 000€ sont demandés pour 1000 bénéficiaires. Le neuvième projet, « Acquisition d'un photobooth » (10 332€) est remonté par la FSA. Enfin, le dernier projet est un projet de l'UFR des Sciences qui souhaite installer des casiers à proximité des amphithéâtres pour un budget de 12 000€. Cette demande a été formulée par les étudiants lors des assises.

En conclusion, Sandrine Flahaut indique que 4 projets n'ont pas été retenus. Un projet du SCD de Liévin pour l'achat de petits objets permettant de se détendre et de calmer son stress ; un projet du SHERPAS pour la mise en place d'ateliers interactifs visant à renforcer la confiance des étudiants dans leur études ; un projet de l'ASUA visant à faire découvrir des pratiques sportives originales ; et enfin un projet de l'IUT de Lens pour le développement des alumnis.

Isabelle Caby remercie Sylvie Coupleux et Sandrine Flahaut pour leur présentation. Elle soumet au vote les 44 projets, d'un montant de 518 843 €, qui sont adoptés à l'unanimité.

2) Bilan des assises de la vie étudiante 2024

Isabelle Caby rappelle que les assises de la vie étudiante sont organisées chaque année depuis la COVID. Elle accueille Charles Baujon, étudiant élu au CA, pour présenter le bilan des assises 2024.

Charles Baujon explique que les assises de la vie étudiante se sont tenues le jeudi 03 octobre à Hénin-Beaumont sur le thème de la cohésion sociale. Deux temps ont été organisés, un temps de réflexion autour d'ateliers-débat en petit groupes et un temps d'amusement.

Les ateliers-débats ont été menés sur des thématiques telles que l'interaction sociale, l'inclusion et la diversité, l'entraide, la culture institutionnelle et la participation à la vie citoyenne. Il en est ressorti les conclusions suivantes :

- la communication de l'université d'Artois reste à améliorer : l'information ainsi que la mise en lumière des actions réalisés par l'université pourraient être mieux relayées, notamment par les biais des étudiants ambassadeurs, des BDE, des élus étudiants et enseignants. En outre, il apparaît nécessaire de renforcer la visibilité autour des élus dans les instances de l'université, souvent inconnus des étudiants.

- les étudiants sont demandeurs de projets. Plusieurs propositions ont émané : organiser des activités entre enseignants et étudiants, des sorties, des compétitions sportives ; organiser des événements fédérateurs entre les différents pôles de l'université d'Artois ; mener des actions de lutte contre la précarité ; participer à des actions de sensibilisation (exemple : octobre rose) ; aménager des espaces de pause ; organiser des événements internationaux.

- les rôles de chacun, enseignants, étudiants et personnels, ont été discutés. D'une part, les étudiants ont fait remarquer que certains enseignants ne répondent pas aux mails. Ils ont manifesté leur souhait de favoriser les échanges enseignants/étudiants soit à la fin des cours soit lors de rendez-vous individualisés. Ils souhaiteraient aussi plus d'enseignements en TD ou en TP. Les étudiants considèrent également que les problèmes de santé, les problèmes psychologiques et sociaux ne sont pas suffisamment pris en considération. C'est un point important qui mérite d'être travaillé. D'autre part, les étudiants demandent à jouer un rôle central dans la vie de l'université.

- l'intérêt de développer chez les étudiants le sentiment d'appartenance à un groupe, avec des vêtements ou des accessoires floqués, avec l'organisation de moments conviviaux entre étudiants de tous les pôles, avec du parrainage, etc...

- la pérennisation de nombreuses actions des services et de dispositifs appréciés : les activités de la mission handicap, de la vie étudiante, la maison de l'étudiant, les BDE, les journées d'intégration, les assises de la vie étudiante, les travaux de groupes en cours, les contrats étudiants, les sorties pédagogiques, les compétitions d'échecs, le CFGA, le SUAPS et le SSE.

Isabelle Caby remercie Charles Baujon pour cette présentation. Des points sensibles ont été soulevés, les lieux de vie et la santé mentale. Ils font l'objet d'une priorité pour l'université d'Artois qui les a inscrits dans le Contrat d'Objectifs de Moyens et de Performance (COMP) et qui porte des projets visant à l'amélioration de ces deux axes : mise en place de conseils de santé mentale étudiants (CSMe), constructions légères sur tous les sites d'abris à vélos pour les mobilités durables.

IV/ CONVENTIONS

1) Convention cadre de partenariat dans le cadre du PIA3 OSeR ! : Moteur! / OSeR!

Marc Dutoit indique qu'il s'agit d'une convention cadre conclut avec l'association Moteur! qui a participé au montage du projet OSeR. Cette association a vocation à lever les freins à l'orientation. Sa démarche est inclusive et créatrice de liens entre milieux sociaux, territoires et générations. Pour ce faire, l'association met en place diverses actions : un concours national avec la réalisation d'une vidéo sur une personne inspirante, des prises de paroles en public, des projections-débats, des

ateliers, des actions de mentorat. L'objectif est que Moteur ! s'appuie sur le bus de l'orientation OSeR et nous aide à construire un programme prévisionnel d'actions. De plus, l'association forme les deux services civiques recrutés par l'université sur ce projet.

Marc Dutoit précise que la convention est proposée à l'identique dans les trois universités de l'A2U. Elle nécessite un engagement financier précisé à l'article 8.

Soumise au vote la convention cadre de partenariat dans le cadre du PIA3 OSeR ! : Moteur! / OSeR! est adoptée à l'unanimité.

A la demande d'Isabelle Caby, Marc Dutoit fait un point d'information sur les JPO. Celui-ci rappelle que les JPO sont un événement important durant lequel beaucoup de visiteurs sont attendus en présentiel. Elles auront lieu le samedi 25 janvier 2025. Cette année, Cap Avenir prend en charge la totalité des dépenses liées aux plaquettes de communication sur l'offre de formation. Par ailleurs, une communication sur les Masters est également prévue.

- 2) Accord de partenariat pour des activités pédagogiques entre l'UFR Économie, Gestion Administration et Sciences Sociales de l'Université d'Artois et la Faculté des arts et des sciences sociales de l'Université de Moncton (Canada)

Ahmed El Kaladi indique que l'accord de partenariat pour des activités pédagogiques va lier l'UFR EGASS et la Faculté des arts et des sciences sociales de l'Université de Moncton. Cet accord est initié par Cécile Carra pour le Master Management Sectoriel. Il a pour particularité de prévoir des mobilités de stagiaires et d'enseignants de très courtes durées, au maximum une trentaine de jours. Ces échanges pourront également être réalisés en visioconférences.

Soumis au vote, l'accord de partenariat pour des activités pédagogiques entre l'UFR Économie, Gestion Administration et Sciences Sociales de l'Université d'Artois et la Faculté des arts et des sciences sociales de l'Université de Moncton (Canada) est approuvé à l'unanimité.

- 3) Renouvellement de la convention de double-diplôme entre l'université d'Artois et l'université de Calabre (Italie)

Ahmed El Kaladi précise qu'il s'agit d'un renouvellement de double-diplôme entre l'université d'Artois et l'université de Calabre. Il concerne le master Justice, Procès et Procédures de l'UFR de droit.

Le renouvellement de la convention de double-diplôme entre l'université d'Artois et l'université de Calabre (Italie) est adopté à l'unanimité.

La Présidente remercie chaleureusement l'assemblée pour la tenue de cette première CFVU du mandat.

En l'absence de questions diverses, la séance est levée à 15h00.

La Présidente,

A blue ink signature, appearing to be 'ADG', is written over the text 'La Présidente,'.

Anne DAGUET-GAGEY

